

Participants	2
1. Introduction et actualités par les pilotes	4
2. Séquence 1, Le PEI et les systèmes d'innovation et connaissance en agriculture (SCIA/AKIS) dans la PAC post 2020	5
3. Séquence 2, Bilan de l'actuelle mise en œuvre du PEI AGRI – FEADER et Horizon 2020	8
Bilan quantitatif du PEI en Europe et en France – premières évaluations	8
Bilan par les régions et des membres du CC PEI (1 ^{ère} partie) – retours d'expériences de :	8
Travaux en « World Café » - Enseignements – ce qui a fonctionné ou moins bien – pistes d'amélioration – Animation Patricia Andriot, autorité de gestion du Réseau Rural National, DGPE, MAA.....	11
Séquence 2 suite.....	11
Bilan par les régions et des membres du CC PEI (2 ^{ème} partie) – retours d'expériences	12
Suite des Travaux en « World Café »	12
4. Séquence 3, La co-construction des connaissances, l'enseignement et la formation	12
Question 1 : Quels mécanismes/ actions pourraient être simplement mis en place ou sur lesquels s'appuyer pour amplifier l'implication de l'enseignement agricole dans le PEI en France ? Quels freins et leviers ?	13
Question 2 : Quel(s) rôle(s) et quelles voies pour l'enseignement agricole pour contribuer à la dynamique PEI à l'échelle européenne ?	14
5. Séquence 4, Animation PEI des réseaux européens et français – fin de programmation.....	14
Evaluation mi-parcours des activités du RRN.....	14
Activités du Réseau européen du PEI 2019 et 2020	15
6. Synthèse des ateliers et conclusions	15

Participants

Nom	Prénom	Organisme	Mail
ANDRIOT	Patricia	MAA	patricia.andriot@agriculture.gouv.fr
ARBELLOT DE VACQUEUR	Marie Catherine	DRAAF Bourgogne Franche Comté	marie-catherine.arbellot-de-vacqueur@agriculture.gouv.fr
AUFFRET	Yves	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	yves.auffret@agriculture.gouv.fr
AUSSIGNAC	Hélène	Régions de France	haussignac@regions-france.org
AVELLANER DE SANTOS	Carmen	APCA	carmen.avellaner@apca.chambagri.fr
BERGERET	Pascal	CIHEAM-IAM de Montpellier	bergeret@iamm.fr
BERT	François	ARVALIS	f.bert@arvalis.fr
BOUVET-AGNELLI	Fiona	Région Bourgogne Franche-Comté	fiona.bouvet@bourgognefranchecomte.fr
BUDNAKOVA	Tereza	Commission européenne	tereza.budnakova@ec.europa.eu
CHACHIA	Nezha	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	nezha.chachia@agriculture.gouv.fr
CHOUROT	Jean-Marc	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	jean-marc.chourot@agriculture.gouv.fr
CONIL	Catherine	MTES	adresse non communiquée
COSME	Maria	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	maria.cosme@agriculture.gouv.fr
COTILLON	Christophe	ACTIA	c.cotillon@actia-asso.eu
DA CUNHA	Margaux	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	margaux.da-cunha@agriculture.gouv.fr
DACQUET	Fabienne	ASP	fabienne.dacquet@asp-public.fr
DALBIN	Dominique	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	dominique.dalbin@educagri.fr
DELÉPINE	François-Xavier	TRAME	fx.delepine@trame.org
DEROI	Marjorie	Ministère des outre-mer	marjorie.deroi@outre-mer.gouv.fr
DENECHERE	Frédéric	Conseil régional des Pays de la Loire	frederic.denechere@paysdelaloire.fr
FREULON	Henry	VEGEPOLYS VALLEY	henry.freulon@vegopolys-valley.eu
GAUTIER	Jean-Marc	Institut de l'Elevage	jean-marc.gautier@idele.fr
GELIN	Sandrine	INRAE	sandrine.gelin@inrae.fr
GOMEZ	Laurent	Région Nouvelle Aquitaine	Laurentgomez33@yahoo.fr
GORGA	Françoise	ANIA	fgorga@ania.net
GORGEU	Yves	UNADEL	yves.gorgeu@laposte.net
GUEVEL	Léa	INRAE	lea.guevel@inrae.fr
HERBINET	Bénédicte	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	benedicte.herbinet@agriculture.gouv.fr
HUGONNET	Mickaël	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	mickael.hugonnet@agriculture.gouv.fr
KLEIN	Emmanuelle	MESRI	adresse non communiquée
LAINE	Christine	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	christine.laine@agriculture.gouv.fr

Nom	Prénom	Organisme	Mail
LAIR	Perrine	EPLFPA Quetigny-Plombières-lès-Dijon	perrine.lair@educagri.fr
LAURENT	Clémentine	Région Grand Est	clementine.laurent@grandest.fr
LE FLOCH	Aurélié	Agence Kogito	aurelie.lefloch@kogito.fr
LEDOS	Françoise	La Coopération Agricole	francoise.ledos@lacoopagri.coop
LEJARS	Florence	Conseil régional Centre val de Loire	florence.lejars@centrevaldeloire.fr
LHOTE	Marion	DRAAF Hauts de France	marion.lhote@agriculture.gouv.fr
LOISEAU	Hélène	Office français de la Biodiversité	helene.loiseau@ofb.gouv.fr
LONGHI	Marc	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	marc.longhi@agriculture.gouv.fr
MACHEREZ	Florence	GIS Avenir Elevages	florence.macherez@idele.fr
MANGIN	Stéphanie	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr
MARTIN	Alexandre	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	alexandre.martin@agriculture.gouv.fr
MAUBERT	Angela	Région Normandie	angela.maubert@normandie.fr
MESSÉAN	Antoine	INRAE	antoine.messean@inrae.fr
MOREAU	Agnès	Agence de Services et de Paiement	agnes.moreau@asp-public.fr
MORINEAU	Jacques	Pour une autre PAC	jacques-morineau@wanadoo.fr
NOUVEL	Philippe	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	philippe.nouvel@developpement-durable.gouv.fr
PAYEN	Cécile	Région Auvergne Rhône-Alpes	cecile.payen@auvergnerhonealpes.fr
PELTRE	Gérard	RED-MER	gerard.peltre@gmail.com
PICARD	Olivier	Centre National de la Propriété Forestière	olivier.picard@cnpf.fr
POPENDA	Elodie	AgroParisTech	elodie.popenda@agroparistech.fr
POTET	Marie-Charlotte		adresse non communiquée
POUGET	Valérie	Agence Nationale pour la cohésion des Territoires	valerie.pouget@anct.gouv.fr
RAMONTEU	Sonia	ACTA	sonia.ramonteu@acta.asso.fr
RICCOBONI	Pascale	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	pascale.riccoboni@agriculture.gouv.fr
ROULET	Antoine	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	antoine.roulet@agriculture.gouv.fr
SKUBICH	Louise	Région Hauts-de-France	louise.skubich@hautsdefrance.fr
SORIANO	Claire	Région Grand Est	claire.soriano@grandest.fr
STEINMETZ	Vincent	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	vincent.steinmetz@agriculture.gouv.fr
STUREL	Sylvain	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)	sylvain.sturel@apca.chambagri.fr
TARDIVO	Caroline	Région Occitanie	caroline.tardivo@laregion.fr

Nom	Prénom	Organisme	Mail
THEVENIN	Jean-Marc	Cirad	jean-marc.thevenin@cirad.fr
VAQUIE	Pierre-François	FNCUMA	pierre-francois.vaquie@cuma.fr

1. Introduction et actualités par les pilotes

► **Hélène Aussignac, Conseillère agriculture, agroalimentaire, pêche, forêt - Régions de France**

La logique de partenariat est intrinsèque au PEI. La mise en réseau, notamment au niveau régional est essentielle. Elle a déjà permis la capitalisation de ce qui a fonctionné ou non, et favorisera la simplification pour la prochaine programmation. Actuellement, le cadre financier pluriannuel est en cours de négociation et le cadre règlementaire de la PAC n'est pas encore finalisé. Nous savons déjà que les régions seront renforcées dans leurs responsabilités sur les mesures non surfaciques dont l'Etat sera en charge. Les régions vont devoir s'organiser pour maintenir la mise en réseau au niveau national. Actuellement, les régions travaillent aux cotés de l'Etat sur le diagnostic de la PAC, puis collaboreront à l'écriture et à la rédaction des dispositifs. Un groupe de travail interne aux services des régions est déjà consacré à cela. Le Comité Consultatif du PEI sera l'occasion de récolter les retours sur les expériences, difficultés, pour apporter des améliorations. Une année de transition de la PAC est prévue en France pour l'année 2021. Il reste encore un peu de temps pour influencer cette simplification soit dans les guidelines, soit dans le PSN¹.

► **Yves Auffret, Sous-Directeur de la PAC - Direction Générale de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises (DGPE) – Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Ce Comité Consultatif est le premier depuis le Sommet Agri-Innovation qui s'est tenu à Lisieux en juin 2019 ; véritable réussite avec près de 500 participants, 120 projets présentés, 25 Etats-membres représentés.

Le comité consultatif du PEI est une instance qui permet de convoquer une fois par an, un panel représentatif d'acteurs du PEI.

Le RRN est en charge de l'animation nationale du dispositif alors que les GO PEI relèvent de l'autorité des régions. Le Comité Consultatif offre l'occasion de partager et d'échanger sur les réalités régionales et parfois européennes du PEI afin de construire le programme d'actions de l'animation nationale selon les besoins exprimés.

Le PEI c'est : 250 Groupes Opérationnels dans 16 des 18 régions françaises, 140 projets multi-acteurs pour un montant de 750 millions d'euros.

Cette journée a été bâtie autour de la valorisation des acquis, de réflexions sur les résultats du PEI à ce jour (ce qui a fonctionné et ce qui devrait être amélioré), les premières projections dans la future programmation. L'évaluation du RAMO², menée en 2019, met en évidence une reconnaissance du RRN comme centre de ressources et comme vecteur d'innovation (site, outils de communication, MCDR³, animation du PEI, etc.).

Deux enjeux clés se dégagent et concernent le PEI directement : la valorisation, la diffusion et l'essaimage des résultats acquis des projets financés par le FEADER ; le renforcement de la connexion entre réseaux.

Le PEI sera consolidé dans la future PAC (article 114) et même si certains points doivent encore être précisés, il est déjà possible d'informer sur la période qui s'ouvre en faisant un point sur les discussions et en ouvrant le débat sur les attentes autour d'un futur réseau qui couvrira premier et second piliers

¹ PSN : Plan Stratégique National

² RAMO : Rapport Annuel de Mise en Oeuvre

³ MCDR : Mobilisation Collective pour le Développement Rural)

► **Bénédicte Herbinet, Sous-Directrice de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales – Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Le continuum Recherche & Innovation (R&I) dans le PEI est indispensable pour accélérer la production de connaissances et les échanges de pratiques. Ce continuum doit s'appuyer sur des acteurs solides. En France les acteurs ont des compétences diverses et solides. Le nouvel institut INRAE⁴ permet de renforcer la capacité de leadership de la France à l'international dans le domaine de la recherche agroalimentaire. La France est présente dans quasiment 80% des projets multi-acteurs du programme Horizon 2020.

L'écosystème doit s'appuyer sur un instrument qui facilite le partage entre les communautés tels que les RMT⁵ ou les GIEE⁶. Le PEI a permis de faire écho aux dispositifs mis en place en France. Concernant les perspectives d'évolution du PEI, il permet d'articuler le lien entre l'enseignement agricole et les politiques publiques, avec des démarches pionnières dans les lycées agricoles et des innovations pédagogiques. C'est un maillon essentiel du système des AKIS⁷. De plus le PEI devrait s'ouvrir aux systèmes alimentaires.

2. Séquence 1, Le PEI et les systèmes d'innovation et connaissance en agriculture (SCIA/AKIS) dans la PAC post 2020

► **Tereza Budnakova, Chef d'unité Adjointe – Unité de recherche et innovation – Direction Générale de l'Agriculture (DG Agri) – Commission Européenne (cf.présentation)**

Le PEI est une véritable « success story » qui va continuer dans le nouveau programme Horizon Europe. Trois raisons semblent expliquer ce succès : le PEI est spécifiquement ciblé, il entretient une coopération très étroite avec la PAC et son Sous-groupe à l'innovation est très dynamique et interactif. La prochaine PAC a défini 9 objectifs communs pour renforcer l'approche basée sur la performance. Un nouvel objectif transversal nécessitera des interactions. Le financement des GO via le FEADER sera maintenu. Horizon Europe investira 10 milliards d'euros sur la recherche. Le système de connaissances va jouer un rôle primordial. Le point de départ réside dans l'objectif transversal. Chacune des composantes sera financée.

L'objectif des SCIA est de faciliter l'échange de connaissances entre les acteurs et aussi entre la recherche et la pratique.

Les agriculteurs sont au cœur de la création de connaissances et de l'innovation.

La future PAC poursuivra les activités du PEI. Les réseaux PAC vont remplacer les réseaux ruraux. Facilitation de la mise en œuvre. Lien spécifique avec les GO.

Future animation du réseau PEI : lancement d'un appel d'offre pour la prestation d'animation pour début février 2021, date de fin de la mission actuellement assurée par l'EIP Service Point.

Horizon Europe, sera une évolution et non une révolution mais s'appuiera sur le succès d'Horizon 2020 avec la même structure et le même financement. Les piliers sont : défis globaux et compétitivité, alimentation et bio économie, ressources naturelles et environnement. Il s'agira d'améliorer le succès de H2020 avec une nouvelle approche de partenariat et l'augmentation du budget (100 milliards d'euros).

En 2018 le Parlement a adopté la proposition. Maintenant la phase de planification est en cours. L'approche multi-acteurs sera maintenue et renforcée car c'est un très bon outil de partage d'informations et de connaissances.

Initiatives clés : le pacte vert, des mesures ambitieuses pour une transition écologique durable.

« De la Fourche à la fourchette » : mobilisation de toutes les ressources pour une alimentation durable.

► **Yves Auffret (cf. diaporama)**

⁴ INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, issu de la fusion au 1^{er} janvier 2020 de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et de l'IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture)

⁵ RMT : Réseau Mixte Technologique

⁶ GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

⁷ AKIS : AKIS : Agricultural Innovation and Knowledge Systems = Systèmes de Connaissances et d'Innovation agricole (SCIA)

Des plans stratégiques existent dans chaque état membre et des règlements sont également réunis au niveau de l'OCM⁸ pour permettre la gestion et le suivi de la PAC.

L'essentiel du 1er pilier et du 2nd pilier vont faire partie du nouveau règlement. La logique de construction du PSN de la PAC assez claire : un document unique par Etat Membre. La logique d'intervention est classique : la 1ère phase de diagnostic est celle de l'analyse, puis la stratégie sera définie et suivie de la construction des actions à entreprendre. Des indicateurs de réalisation et les modalités de gestion seront définis. Les changements et bénéfices seront mesurés par des indicateurs de résultats et soumis à la Commission pour validation et mise en œuvre en janvier 2022.

Aujourd'hui les premières discussions entre parties prenantes sont en cours grâce à un travail régulier avec les régions. Le débat public sera lancé pendant le Salon de l'Agriculture. Le travail se poursuivra avec les régions, en collaboration avec les organismes payeurs.

La phase de concertation débutera l'été prochain. Dans la proposition de règlement du PSN, le PEI a toute sa place.

Synthèse des échanges

- Les régions seront toujours AG⁹ autorités de gestion du PEI dans la prochaine programmation
 - Le prochain Cadre pluri annuel propose que le FEADER sorte des FESI¹⁰ et du cadre stratégique commun. Le FEADER ne sera donc plus un fonds structurel.
 - Les régions vont continuer à essayer de se coordonner au mieux dans l'articulation des différents fonds.
 - Une note va être envoyée à la DG Agri à propos du FEADER au sujet des coûts simplifiés, des aides d'Etat. Il y a déjà des propositions communes sur la simplification. Un groupe interne au niveau des régions rédige une feuille de route pour identifier les « irritants », les difficultés propres au PEI à l'intérieur du FEADER. Les contributions des participants seront prises en compte, sur la base des retours d'expériences des acteurs et des projets en régions.
 - La programmation de la PAC n'est pas nouvelle, par contre ce qui est nouveau c'est la gouvernance avec le PSN et les indices de performance.
 - La question du financement de la nouvelle période de programmation est en cours. La question reste ouverte, à cause du Brexit.
 - le système AKIS sera renforcé dans la future PAC.
 - Le système AKIS est un écosystème complexe. Le défi est d'articuler l'intervention nationale du ministère avec ce qui est mis en place à travers des outils tels que les GIEE ou le PEI
- ▶ **Jean-Marc Chourot, Chargé de mission – Sous-Direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales – DGER - MAA**

Le renforcement de l'approche multi -acteurs implique une réflexion de fond, qui mobilise les acteurs, notamment sur l'aspect de la recherche. Deux instances permettent l'élaboration d'une position nationale :

- ▶ **Emmanuelle Klein, chargée de mission Agronomie / Environnement, représentante aux Comités de Programme Horizon 2020 – Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)**

Le GTN¹¹ Bio : dans la perspective d'Horizon Europe un groupe conjoint a été mis en place entre le GTN Bio et le GTN environnement. Les GTN regroupent une diversité d'acteurs (académiques, régions...) qui travaillent sur des idées à transmettre à la Commission européenne pour le programme de travail 2021-2022. Ils mènent aussi des travaux pour préparer les partenariats et suivent l'élaboration des missions.

⁸ OCM : Organisation Commune des Marchés

⁹ AG : Autorité de Gestion

¹⁰ FESI : Fonds Européens Structurels et d'Investissement

¹¹ GTN : Groupe Technique National

En France, un groupe miroir au SCAR¹² permet d'élaborer les positions françaises au niveau du Comité européen.

- ▶ **Pascal Bergeret, Co-chair du groupe de travail stratégique européen AKIS et Directeur – Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM-IAMM) (cf. diaporama)**

Mis en place par le SCAR, le groupe AKIS a pour rôle d'animer les échanges. L'idée de la création du PEI est issue de ce groupe.

Le groupe AKIS a été mandaté par le SCAR pour un 5^{ème} mandat, sur des thématiques d'actualité :

- Les politiques AKIS dans les différents pays et les synergies du PEI.
- L'Impact de l'approche multi-acteurs dans les AKIS en Europe
- Le rôle de l'enseignement et de la formation dans les AKIS en Europe
- L'innovation sociale et l'inclusion
- La numérisation et les infrastructures électroniques pour les échanges de connaissances.

Les principes « AKIS » pour la préparation des plans stratégiques :

- Approches multi-acteurs de l'innovation
- Importance des dispositifs d'échanges de connaissances
- Inflexion à l'appréhension du Conseil Agricole : passer de l'idée de conseil à l'autonomisation des agriculteurs
- Approche des systèmes alimentaires : inclusion des consommateurs
- Méthode AFOM¹³ : mise en œuvre dans les Etats-membres pour préparer le PSN.

La réflexion dans les Etats membres :

- Pas d'homogénéité des systèmes entre tous les Etats membres : des situations diverses selon les degrés de centralisation, de fragmentation des AKIS et l'antériorité de l'approche AKIS.
- Des enjeux partagés: l'équilibre entre le « bottom up » (approche ascendante) et le « top down » (approche descendante), pertinence locale de l'innovation, besoin de nouvelles compétences, articulation entre intérêts privés et préoccupations sociétales, bon « mix » des différentes sources de financement.

- ▶ **Valérie Pouget, Coordinatrice fonds européens structurels et investissements – Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) (cf.diaporama)**

Pour la mise en place du FEDER en France des groupes de travail sont constitués autour de la simplification des aides d'état. L'actualité c'est la négociation du Post 2020, la rédaction d'un accord de partenariat, l'établissement des orientations du FEDER en post 2020. Lors des comités état-régions, la Commission européenne s'oriente vers des accords de partenariat axés sur une Europe plus verte, plus connectée. Le FEDER se concentre vraiment sur les grandes métropoles. Dans l'OT 5¹⁴, le travail est mené sur des territoires précis, ou sur des axes stratégiques. Pour les régions cela veut dire une grande articulation avec le FEADER. Des études thématiques sont menées sur la recherche, l'innovation, le numérique, l'aide aux entreprises, la transition énergétique, l'environnement et le climat. Le diagnostic permet de définir les enjeux pour post 2020, la place de la France en Europe, ainsi que la manière de compléter les politiques nationales. Des préconisations seront ensuite formulées pour que les régions puissent au plus vite élaborer leur plan en termes de financement et de mutualisation.

Echanges

- L'objectif est sincère, mais le budget de la Commission européenne risque de changer la donne. Comment coopérer quand les lignes financières sont différentes d'un état à l'autre ?
- Quel intérêt représente la participation aux groupes AKIS par rapport à l'articulation agriculture et forêt ?
- Les régions sont très volontaires pour contribuer à l'OT 5
- La forêt n'est pas assez prise en compte dans les groupes AKIS

¹² SCAR : Standing Committee for Agricultural Research (Comité permanent pour la recherche en agriculture)

¹³ AFOM : Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

¹⁴ OT : Objectif thématique

- L'architecture du pilier 2 est axée sur l'innovation et la recherche en lien avec l'agriculture, la forêt, les systèmes alimentaires, la bio-économie, l'économie rurale...Le FEDER post 2020 et l'innovation sont essentiels

3. Séquence 2, Bilan de l'actuelle mise en œuvre du PEI AGRI – FEADER et Horizon 2020

Bilan quantitatif du PEI en Europe et en France – premières évaluations

▶ Pascale Riccoboni (cf diaporama)

Les chiffres du déploiement du PEI agri et de la mobilisation du défi 2 H2020 ne sont pas tout à fait corrects. Certaines régions qui ont commencé très tôt, d'autres ont conduit des AAP annuels et d'autres ont commencé plus tard. Deux régions n'ont pas déployé le PEI : Ile de France et Corse. Mayotte souhaiterait lancer des AAP, Hauts de France aussi, sans présager de la période de transition.

246 groupes opérationnels recensés mais c'est un peu plus en réalité. La Bretagne et les Pays de la Loire ont conduit des AAP communs d'envergure. Le nombre est intéressant. La phase d'émergence des projets bénéficie de financements (en Guadeloupe et en Guyane par exemple).

▶ Tereza Budnakova

Un aperçu du nombre des GO prévus (en septembre 2019), pour 14-20

Espagne : presque 200, France 92. Il est important d'insister sur la nécessité de transmettre les Formats Communs.

Un aperçu de la répartition des Groupes Opérationnels par thématiques : 30 % sur la durabilité, 18% sur la sécurité, 14% sur la compétitivité. Les secteurs d'activité ciblés sont essentiellement les productions végétale et laitière.

Bilan par les régions et des membres du CC PEI (1^{ère} partie) – retours d'expériences de :

▶ Fiona Bouvet-Agnelli, Bourgogne-Franche-Comté (cf diaporama)

La région Bourgogne-Franche-Comté a rapidement commencé (AAP en 2015). Le dispositif a bien fonctionné notamment au moment de la fusion. Il n'existait pas en Franche-Comté mais l'adhésion a été bonne ensuite. 18 GO sélectionnés. 7 dossiers en cours d'instruction. Les thématiques sont très diverses et les projets ambitieux. Le recul sur le PEI est encore insuffisant et les impacts trop peu visibles sur le paysage. Des porteurs de projets nouveaux s'approprient le dispositif parmi lesquels de nombreux instituts de recherche et de formation. L'intégration à l'enseignement est bonne. Le PEI a d'abord été perçu comme un outil financier mais maintenant, il est davantage considéré comme un outil d'échanges. Les projets régionaux prennent une nouvelle dimension. Le PEI reste un outil financier intéressant. L'accompagnement et l'animation deviennent indispensables pour la mise en réseau des GO, pour une plus grande ouverture sur ce qui est disponible au niveau des réseaux.

▶ Olivier Picard, CNPF¹⁵

Pour la forêt, le PEI est un outil découvert tardivement. Via le réseau mixte technologique AFORCE, 6 ateliers thématiques ont été organisés. Il y a actuellement à peu près 8 GO forêt. La principale difficulté résidait dans le fait que certaines régions avaient ouvert le PEI mais pas à la forêt, ce qui ne devrait plus être le cas à l'avenir. Il serait intéressant de pouvoir financer des GO inter-régionaux ce qui n'est pas possible pour l'instant. Pour l'avenir, il serait également intéressant de travailler sur la perception de l'agriculture et de la forêt par la société.

▶ Caroline Tardivo, Occitanie

¹⁵ CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

Les AAP ont été lancés de bonne heure mais les appropriations ont été différentes en Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon. En Languedoc Roussillon, les projets regroupaient davantage d'instituts techniques alors qu'en Midi-Pyrénées ils étaient plus axés sur les innovations, d'où une richesse et une grande diversité de partenaires représentant différentes filières. Face aux difficultés techniques de mise en œuvre il est apparu que les grosses structures les supportent plus facilement, notamment sur le plan financier. Le risque à l'avenir : les petites structures ne seront pas forcément porteuses.

▶ **Laurent Gomez, Nouvelle Aquitaine**

L'inter-régionalité des projets n'est pas véritablement exclue, il suffit de le prévoir dans les fiches mesures. Selon les règles des financements publics, l'argent doit servir dans le territoire. En Nouvelle Aquitaine, les GO ont des tailles différentes. La Nouvelle Aquitaine est née d'une grosse fusion (3 régions) ce qui a généré un retard pour les projets. 8 projets ont un budget compris entre 100000 et 500000 euros. Il a été décidé d'instaurer une somme plancher plutôt que plafond. Un réseau régional de l'innovation a été créé dans lequel se retrouvent tous les instituts techniques, ce qui permet d'identifier ce qui relève de l'innovation ou non. Dans un objectif de simplification les projets d'innovation vont durer 3 ans. Cependant, la difficulté est de prévoir l'ensemble des devis sur 3 ans avec des coûts qui évoluent. L'innovation c'est avancer en s'adaptant. Il faudrait un contrôle plus qualitatif que quantitatif car les anomalies techniques ou administratives sont inévitables. Le PEI est un des outils mais quels sont les autres ?

▶ **Christophe Cotillon, ACTIA¹⁶**

L'ACTIA est partenaire de projets Horizon 2020 pour la valorisation de la biomasse. Elle cherche à s'intégrer dans les GO, dans des partenariats avec le monde agricole mais il semble toujours difficile d'intégrer l'aval.

▶ **Louise Skubich, Hauts de France**

Mise en œuvre du PEI en Picardie et de la mesure 16.2 en Nord Pas de Calais. Il est nécessaire de poursuivre l'animation pour faire connaître les dispositifs et inciter à les mobiliser. Il faut également continuer l'accompagnement des porteurs de projets.

▶ **Cécile Payen, Auvergne-Rhône-Alpes**

En ex Rhône Alpes : FEADER T16.10 en complément PSDR¹⁷ piloté par l'INRA avec les régions volontaires. Un pôle d'expérimentation et de progrès : en réseau par filière, projet en recherche appliquée. 2 AAP : 18 projets sur 4 ans. Les fonds sont engagés par tranche de 2 ans. La valorisation et la diffusion des résultats sont incluses dans les projets. Les bilans administratif et financier sont catastrophiques, il n'y aura donc pas de nouveaux projets avec le fonds FEADER innovation agricole agronomique et forêt. La gouvernance AURA est maintenant dédiée à R&D agricole pas encore à la forêt. Les dispositifs européens nationaux et régionaux sont également mobilisés. Une idée pourrait être de travailler en synergie et trouver une complémentarité au mieux entre tout ce qui existe. Les acteurs travaillent déjà en réseaux, RMT, GIS¹⁸, etc.

▶ **Jean-Marc Gautier, IDELE¹⁹, représentant du GO ROBUSTAGNO et du réseau thématique européen SHEEPNET (cf. diaporama)**

Le GO ROBUSTAGNO commencé en Midi Pyrénées (2016-2019 : 1ère vague financée par la région) et maintenant en Occitanie. Il a été suivi par le réseau thématique européen SHEEPNET (2016-2019) Le GO regroupe 10 partenaires, il est piloté par Coop de France et des acteurs régionaux. La connaissance des acteurs et de leurs attentes est importante afin de répondre à des problématiques de terrain. Le GO s'appuie sur des réseaux existants, notamment une UMT²⁰ sur les petits ruminants

¹⁶ ACTIA : Association de Coordination Technique pour l'Industrie Agro-alimentaire

¹⁷ PSDR : Programme de Recherche pour et sur le Développement Rural

¹⁸ GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique

¹⁹ IDELE : Institut de l'élevage

²⁰ UMT : Unité Mixte Technologique

(génétique et santé). Les partenaires ont été identifiés dans 2 départements : Chambre d'Agriculture, coopératives, éleveurs, école de vétérinaires, INRA, un lycée agricole... L'objectif poursuivi est l'obtention d'animaux robustes dès la naissance. Face à la sensation d'un manque d'éléments techniques innovants. Pour y parvenir, des éleveurs qui ont des résultats probants de réussite ont été impliqués dans le but de transférer ensuite à d'autres qui réussissent moins bien. Les éleveurs, la recherche, la formation et les instituts techniques ont été mis en relation. Le point clé est de faire en sorte que l'animation fonctionne. Tout repose sur la motivation qu'il faut maintenir. Un groupe se crée dans la durée. Afin de créer une émulation un voyage d'étude en Ecosse a été organisé ce qui a permis de souder le groupe. L'application WhatsApp est désormais très utilisée par les éleveurs qui ne s'en servaient pas avant. Des séances d'animation ont été mises en œuvre afin de rendre les participants actifs (partage : café, gâteaux, bonbons...) Le travail a permis de réaliser 19 fiches mais la diffusion a nécessité la mise en place d'un autre projet afin, notamment, de résoudre le problème de connexion entre les différentes mesures. Ce 2ème projet, ROBUSTAGNO 2.0 ; est consacré au montage de vidéos pour la diffusion opérationnelle.

SHEEPNET regroupe 7 partenaires au niveau européen. Au niveau français : les GO impliqués dans ROBUSTAGNO ont été identifiés, puis un projet en Ecosse. Les 3 réseaux déjà existants en France se sont mobilisés. Chaque pays impliqué dans SHEEPNET propose des solutions et partage ce qui présente un intérêt pour le niveau européen. L'approche multi-acteurs fonctionne bien et permet de valoriser les acquis des acteurs. Toutefois, l'approche co-constructive ne se décrète pas, les liens entre les GO et les réseaux ne sont pas toujours faciles. Les co-financements sont parfois difficiles à trouver en tenant compte des champs d'action. Si tout n'est pas consommé la motivation baisse. Il semble nécessaire de mieux impliquer les éleveurs en finançant leurs déplacements. La simplification est également nécessaire. Ce sont des questions concrètes de mise en œuvre.

► **Henri Freulon, représentant du Groupe Opérationnel « SOS PROTEIN » et du pôle de compétitivité porteur de PEI, Vegepolys Valley (cf. diaporama)**

Vegepolys Valley regroupe 500 adhérents de la Bretagne à Rhône Alpes. C'est une unité de recherche précompétitive visant à identifier des difficultés à venir en partant du terrain vers la recherche.

L'objectif de « SOS PROTEIN » est l'amélioration de l'autonomie en protéine des élevages. Projet démarré en 2016 avec des partenaires de type OPA²¹ et une démarche inter-régionale. Les régions Bretagne et Pays de la Loire se sont coordonnées pour financer 2 projets chacune. Des méta-projets qui ont permis de fédérer des OPA, Chambres d'Agriculture, FR CUMA OUEST, FR CIVAM, la recherche, les instituts techniques et acteurs économiques, associés tout le long du suivi des programmes. Des agriculteurs ont également été impliqués via des réseaux pré-existants sur une durée de 4 ans et demi.

SOS PROTEIN regroupe les projets :

- PROGRAILIVE, réseau d'essais en Bretagne et Pays de la Loire en agriculture bio et conventionnelle pour tester l'association du protéagineux à une céréale afin de sécuriser le rendement du protéagineux grain (pois, féverole, lupin)
- 4AGEPROD, leviers pour produire et valoriser des fourrages riches en protéines
- TERUNIC, transférer au niveau de l'exploitation et du territoire ces leviers pour améliorer l'autonomie protéique
- DY+, optimisation de l'utilisation de l'azote

VEGEPOLIS est impliqué dans 3 des 4 projets (excepté DY+). Le programme est conçu pour et avec les agriculteurs et les éleveurs. Les expériences de terrain sont collectées pour appréhender toute l'expertise existante. Des résultats expérimentaux ont été obtenus en instituts techniques. Les agriculteurs ont été impliqués directement dans les essais. Il n'a pas toujours été facile d'anticiper les livrables à produire : outils de sensibilisation et de simulation d'impact pour orienter les agriculteurs vers les changements. Différents types d'acteurs ont été associés : en conventionnel, en bio, en élevage monogastrique... C'est par les partenaires que le transfert se fait. La valorisation est possible en fédérant. Le PEI permet d'avoir des projets qui vont des agriculteurs jusqu'à la recherche. La mobilisation de nombreux partenaires issus de différents secteurs au même moment permet le transfert et la création d'une dynamique.

²¹ OPA : Organisation Professionnelle Agricole

► Synthèse des échanges

Au niveau européen, il y a aura une évaluation sur le PEI via une plateforme nommé « Policy FeedBack ».

Travaux en « World Café » - Enseignements – ce qui a fonctionné ou moins bien – pistes d'amélioration – Animation Patricia Andriot, autorité de gestion du Réseau Rural National, DGPE, MAA (synthèse des travaux non communiquée)

- Question 1 ; En quoi le PEI a contribué à mieux impliquer les agriculteurs, forestiers et les acteurs des filières et à leur apporter des solutions ?
- Question 2 : Quels approches et leviers efficaces et adaptés aux différentes phases ?

Séquence 2 suite

► Antoine Messéan- INRAE, DiverIMPACTS et le cluster « Crop Diversification »

La diversification des cultures est un levier pour l'agro-écologie. Les freins à la diversification sont les verrous techniques, organisationnels et institutionnels

DiverIMPACTS regroupe 33 partenaires pour un projet de 11 millions d'euros

Les objectifs sont : évaluer dans quelles situations la diversification est bonne ; co-construire des innovations techniques et organisationnelles pour lever les verrous ; favoriser une dynamique de transition associant l'ensemble des acteurs ; développer des stratégies à long terme.

25 études de cas ont été menées dans 11 pays en agricultures biologique et conventionnelle

Exemples de résultats :

- Une base de données sur les performances de la diversification et ses conditions de succès
- Des collaborations et partages d'innovations
- Des outils d'évaluation multi-critères et multi-échelles

Articulation avec d'autres dispositifs :

- 5 cas d'études français, dont 3 organisés autour des plateformes ICTA SYPPRE.
- Pas de participation de GO, le lien reste à faire
- Création d'un cluster avec 6 projets H2020,
- Niveau international : échanges pour relier ce cluster à d'autres initiatives.

Enseignements :

- Manque d'implication des acteurs de l'aval : le travail via des cas d'étude ne permet pas la prise en compte des grosses industries de l'agroalimentaire
- Les règles H2020 sont en contradiction avec les objectifs du PEI : il faut avoir prévu tous les jalons et qui recevra les financements ? Une solution pourrait être qu'une partie du budget n'est pas affectée à une tâche particulière, pour être mobilisé en cas d'« imprévus ».
- L'articulation entre H2020 et les GO est insuffisante
- Manque de continuité dans le temps : il faut tenir compte des acquis et construire des réseaux intégrés dans la durée

► Jacques Morineau, agriculteur

Le GAEC Ursule (ferme ursule.fr), a participé au démarrage de SOS PROTEIN. Des recherches bibliographiques ont été réalisées mais les éleveurs n'y ont pas été associés. Les enquêtes prennent du temps, mais il n'existe aucune possibilité de faire prendre en compte le temps passé par les éleveurs. La prise en compte des « paysans chercheurs » est absolument nécessaire. L'innovation doit prendre en compte cadre territorial mais pas uniquement la filière.

► Vincent Steinmetz, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

L'évaluation des projets est faite pour les régions. Beaucoup de ressort sur la mécanique mais peu sur les résultats. Que vont apporter les projets sur le terrain. Evaluation au niveau européen, prévue ? Comment articuler avec le niveau national ?

▶ **Tereza Budnakova**

Oui c'est prévu pour la politique future. Une plateforme « policy feedback » déjà pour la PAC et H2020. Evaluation ex ante et ex post.

▶ **Synthèse des échanges**

La diffusion des résultats se fait au travers des canaux habituels : conférences, réunions de terrain, publication d'articles etc.

Bilan par les régions et des membres du CC PEI (2ème partie) – retours d'expériences

▶ **Patricia Andriot, autorité de gestion du Réseau Rural National, DGPE²², Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Bilan des échanges : c'est au niveau des acteurs que l'essaimage des résultats peut avoir lieu

Suite des Travaux en « World Café » (synthèse des travaux non communiquée)

- ▶ **Question 1** : Implications et bénéfices pour les agriculteurs, les forestiers, les filières (local ou plus largement). En quoi le PEI a contribué à mieux impliquer les agriculteurs forestiers et filières et à leur apporter des solutions ? (face aux défis qu'ils ont à relever : transitions, sanitaires, revenus,...)
- ▶ **Question 2** : Accompagnement et animation des projets de l'émergence aux résultats. Quelles approches...
- ▶ **Question 3** : Dissémination auprès des acteurs (des AKIS) et appropriation par les agriculteurs et forestiers.
- ▶ **Question 4** : Réseaux, réseaux thématiques, réseaux PEI. En quoi les réseaux contribuent à renforcer le dialogue entre les acteurs et la dissémination entre échelles géographiques Comment réussir plus largement le décloisonnement (y compris réseaux) pour être plus efficace

4. Séquence 3, La co-construction des connaissances, l'enseignement et la formation

▶ **Jean-Marc Chourot**

Qu'est-ce qui peut renforcer le lien entre les préoccupations de l'enseignement et de l'éducation avec le PEI ?

▶ **Elisabeth Lescoat, adjointe à la sous-direction Recherche, Innovation et Coopérations Internationales, DGPE, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Faciliter les liens entre l'enseignement et la dynamique PEI. « Enseignons à produire autrement » en 2 plans. Le 1er 2014-2018 : mobilisation des exploitations agricoles des établissements. repositionnement des exploitations dans les établissements, recréation des liens entre l'exploitation, l'établissement et la profession. Centré sur la production

2ème plan : 2019-2023, continuer ce qui a été fait en insistant sur la transition agro-écologique. Centré sur l'alimentation. Plus de lien avec l'enseignement technique et supérieur. 4 axes :

²² DGPE : Direction Générale de la Performance économique et environnementale des entreprises

encourager parole et les initiatives des jeunes, mobiliser les formateurs, promouvoir l'exploitation, essaimer la dissémination. Repérer les exploitations innovantes et les utiliser. Incitations très fortes des exploitations et établissements. Chaque établissement est invité à participer à des groupes. Les établissements ont un rôle d'accueil auprès des groupes divers et variés dont des GO. Les établissements doivent être pionniers de la loi EGALIM. Structuration des partenariats thématiques.

► **Pascal Bergeret**

Que faut-il attendre de ce cadre, le groupe européen stratégique AKIS du SCAR. Le rôle de l'enseignement fait partie du mandat. Les AKIS doivent pouvoir mobiliser des compétences dans le domaine des « soft skills » (résolution de problèmes, animation brokers...). La formation tout au long de la vie est importante. Les connaissances évoluent de plus en plus et de plus en plus vite. Il est donc nécessaire de recueillir les meilleures pratiques et de favoriser la transmission inter-générationnelle des connaissances. De nouveaux enseignements se mettent en place dans d'autres domaines : changement climatique, agriculture connectée, gestion des risques, nouveaux modèles économiques. recenser ces nouveaux besoins et voir comment y répondre. Il est sans doute nécessaire d'imaginer un Erasmus pour les jeunes agriculteurs et les conseillers ? Complexité qui peut être un atout pour que les établissements puissent intégrer des réseaux. La France dispose déjà d'outils (RMT) dans lesquels l'implication des établissements d'enseignement est demandée.

► **Synthèse des échanges**

- L'enseignement agricole a la particularité d'avoir un lien fort avec l'Europe, grâce à une importante participation au programme Erasmus.
- Les établissements agricoles sont directement en contact avec les différents acteurs qui composent les territoires.
- Des moyens sont investis dans les établissements pour qu'ils puissent participer à des groupes de travail, à des projets afin de faciliter la mise en réseau.
- Les collectivités une forte responsabilité. Des initiatives locales sont en place avec un travail d'animation et de communication intéressant.

► **Témoignage de Dominique Dalbin, animateur d'un collectif Réso'them transition agro-écologique de l'enseignement agricole.**

Action pilote de mise en réseau à l'EPLEFPA de Bourg en Bresse, chef de projet de partenariat, le plan d'actions de diffusion dépasse le niveau local. Projet de mise en réseau des établissements avec des actions diversifiées en lien avec des agences de l'eau, des actions originales innovantes et méritoires. Cette action a consisté à échanger pratiques et connaissances, par des sessions de regroupement, à réaliser des livrables et en évaluer l'efficacité. Les attendus sont la valorisation des enseignables, l'échange et le débat pour inciter de nouvelles initiatives dans de nouveaux lycées et territoires reseau-eau.educagri.fr pour la diffusion de cette journée.

► **Perrine Lair, animatrice du GO RegGAE (gestion agro-écologie de parcelles en grandes cultures par les régulations biologiques), EPLEFPA**

L'EPLEFPA joue un rôle d'animation dans le projet RegGAE : dont l'objectif est la gestion agro-écologique de parcelles en grande cultures par les régulations biologiques. Le projet RegGAE a été pensé par une enseignante de Quetigny. Les données ont été exploitées dans les recherches de l'INRA mais pas au-delà. Le diagnostic a été mené par un laboratoire d'entomologie. Il est nécessaire d'utiliser les diagnostics, les résultats des agriculteurs pour produire des outils pédagogiques et de communication. Au début du projet il s'agissait de construire une formation à partir du diagnostic mais le projet a évolué vers une synthèse sous la forme d'une journée de présentation avec la Chambre d'Agriculture qui n'est pas un partenaire officiel mais entretient de nombreux liens. Un diaporama qui peut servir à une formation a été produit. Les plaquettes des interventions sont des outils complémentaires. L'INRAE est chef de file du projet.

Question 1 : Quels mécanismes/ actions pourraient être simplement mis en place ou sur lesquels s'appuyer pour amplifier l'implication de l'enseignement agricole dans le PEI en France ? Quels freins et leviers ?

- Inviter les EPL et les impliquer dans la co-construction d'outils. Pour que les outils produits répondent plus à leurs besoins.

- Il est intéressant d'impliquer les EPL dans les projets PEI, soit en tant que partenaires associés, soit en tant que bénéficiaires afin d'utiliser les résultats des projets dans les contenus pédagogiques (la fonction de chef de projet peut être financée par la DGER chaque année)
- Parmi le réseau des directeurs d'EPL, il n'existe pas de culture PEI ou AKIS, mais les dispositifs ne sont pas suffisamment connus. Un enseignant déchargé pour une mission doit être rémunéré également. Un travail de facilitation est nécessaire.

Question 2 : Quel(s) rôle(s) et quelles voies pour l'enseignement agricole pour contribuer à la dynamique PEI à l'échelle européenne ?

- La logique Erasmus doit également inclure les jeunes agriculteurs.
- Les lycées agricoles étaient dotés de centres socio-culturels et d'amphithéâtres aussi, ils sont au cœur des territoires.
- Il est nécessaire de faire en sorte que la distribution des ressources se fasse par les lycées car ils ont des réseaux géographiques. Ils ont une mission de coopération internationale et pourraient donc contribuer à des échanges dans ce domaine.
- Des stages à l'étranger pour des formateurs et étudiants : Erasmus+ très actif dans les établissements agricoles. Tout dépend de la dynamique locale. Certains établissements sont très impliqués dans des coopérations transfrontalières.
- L'enseignement agricole pourrait-il constituer un tremplin pour les GO du PEI vers une dimension plus européenne ? Il est nécessaire de revenir à une dimension territoriale. Dans les programmes transfrontaliers cette dimension existe.

5. Séquence 4, Animation PEI des réseaux européens et français – fin de programmation

Evaluation mi-parcours des activités du RRN

▶ Patricia Andriot

L'animation du PEI est un des 4 volets du Réseau Rural National. Le RRN a 5 objectifs, qui concernent tous le PEI :

- **1er objectif** : amélioration de la mise en œuvre des PDR : des livrables et outils pourront passer dans des activités et des financements plus courants. Mettre en lien les acquis de l'innovation et ce qui peut être fait à un autre niveau. Simplifier l'accès aux financements européens : production de tutoriels sur l'accès au FEADER.
- **2ème objectif** : favoriser l'implication des parties prenantes, faire en sorte que les différents acteurs participent et entrent en dialogue pour donner leur avis et être impliqués.
- **3ème objectif** : communication auprès du plus grand nombre. Outil principal : le site du RRN.
- **4ème objectif** : participer à l'innovation. Le PEI est le bras armé de la mobilisation de l'innovation sur le FEADER.
- **5ème objectif** : favoriser la coopération entre les acteurs via les MCDR (AAP partenariaux).

Le Réseau Rural comme outil centre de ressources commence à être reconnu, favorise aussi le décloisonnement même si il en reste à faire des progrès à faire. Il ne faut pas perdre de vue le niveau européen et assurer la connexion avec les PDR. L'enjeu de dissémination et de transmission est fort.

Le PEI contribue fortement au réseau rural et à l'innovation. Il faudra continuer de communiquer et davantage sur les résultats. Les premiers résultats palpables arrivent. Ne pas perdre de vue la dimension européenne. Le plan d'actions a été adopté lors de l'Assemblée Générale du réseau. C'est un enjeu important sera la prise en compte de l'égalité des chances et des genres. Cet objectif pas toujours facile à mettre en œuvre. Une vidéo a été produite pour cela, elle est libre de droit et accessible sur le site du réseau.

Activités du Réseau européen du PEI 2019 et 2020

▶ Pascale Riccoboni

Retour sur les actions marquantes de 2019

- Le Sommet Agri-Innovation en juin à Lisieux avec 480 participants provenant de 25 Etats-membres, 120 projets présentés, 50 projets H2020. Cet événement a démontré que le PEI a commencé à réussir son déploiement. Tous les documents, vidéos, témoignages sont disponibles sur le site du réseau rural à la page du PEI : <https://www.reseaurural.fr/Sommet-agri-innovation-2019>. Valorisation du Sommet lors de la semaine de l'innovation publique.
- Soutien au colloque AFORCE - Forêt et changement climatique (avril) : un temps fort pour la forêt qui a réuni les GO travaillant sur cette thématique.
- Accueil d'une délégation allemande en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est.
- Un GO développement du chanvre et un autre sur la filière cassis. Ces groupes Opérationnels feront objet d'articles dans la prochaine newsletter.
- Travaux du pool national d'experts
- Brèves, flashs thématiques.

A venir en 2020

- Formation « réaliser une vidéo avec son smartphone », le marché est lancé : un test a été réalisé dans le cadre du Projet Trans Agri Dom en octobre 2019 et a remporté un franc succès. Un jury s'est constitué pour élire le meilleur film qui sera présenté à l'issue du Salon de l'Agriculture, à la fin du forum RITA
- 5 animations thématiques
- Un stand au salon de l'agriculture offrant la possibilité de venir présenter des projets et les valoriser
- Séminaire PEI à l'automne, de préférence accolé à l'Assemblée Générale du Réseau Rural National, avec, si possible, l'organisation d'un « GO Tour »
- Tirer les enseignements de 2014-2020 pour faciliter le déploiement du PEI dans la future programmation et conforter les synergies PAC et Horizon Europe
- Atelier Enseignement et AKIS en juin à Valence
- 7ème Comité Consultatif PEI en septembre

Principales actions du réseau européen en 2020

- Séminaire européen du PEI « AKIS et Plan stratégique national de la PAC » 22 et 23 avril en Pologne
- Séminaire sur les sols en automne
- Organisation de 2 à 4 ateliers
- Lancement de 5 nouveaux Focus Groups du PEI

6. Synthèse des ateliers et conclusions

Quelques pistes de réflexion :

- Comment dépasser le fait que ce sont toujours les mêmes agriculteurs qui s'impliquent ?
- Accompagnement multi-acteurs : prendre en compte les compétences particulières
- Comment sélectionner pour mieux disséminer ?
- Donner de la souplesse au cadre administratif.